

Réunion du 05 Aout 2021, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 01

Présidence : M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD - MM. L. ERAY, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : MM. J. MAURIAC, PH. LEJEUNE

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPETITIONS MASCULINES

1 – CONSTITUTION DES POULES POUR LA SAISON 2021-2022

. Courriel de CS CHATILLON

La commission prend connaissance du courriel de CHATILLON du 07 juillet 2021 souhaitant que son équipe A soit rétrogradée du championnat Départemental 2 en championnat Départemental 3. Au vu du classement de la saison 2019-2020 (départage au quotient), la commission sollicite le club de DRUY BEARD qui accepte. Après accord, elle valide l'intégration de DRUY BEARD dans la poule B du championnat Départemental 2.

Quant au club de CHATILLON, il intègrera la poule A du championnat Départemental 3.

. Courriel du RC ENTRAINS

La commission prend connaissance du courriel du RC ENTRAINS du 07 août 2021 souhaitant que son équipe A soit rétrogradée du championnat Départemental 2 en championnat Départemental 4. Au vu du classement de la saison 2019-2020 (départage au quotient), la commission sollicite le club du RC NEVERS-CHALLUY-SERMOISE, s'agissant de son équipe 2, deuxième meilleur cinquième, qui accepte. Après accord, elle valide l'intégration du RC NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 dans la poule A du championnat Départemental 2.

Cette accession laisse une place vacante en championnat Départemental 3. Au vu du classement de la saison 2019-2020 (départage au quotient et grâce à une meilleure attaque), la commission sollicite le club FC ALLIGNY-SAINT-AMAND 1, deuxième meilleur troisième du championnat Départemental 4, qui accepte. Après accord, elle valide l'intégration du FC ALLIGNY-SAINT-AMAND 1 dans la poule A du championnat Départemental 3.

Quant au club du RC ENTRAINS, il intégrera le championnat Départemental 4 au sein d'une poule restant à constituer selon les engagements.

. Courriels de CORBIGNY, COULANGES et ST ELOI

La commission regrette et fait application du procès-verbal du COMEX du jeudi 06 mai 2021 qui stipule dans ce cas : « La décision de saison blanche implique que la saison 2021-2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020-2021 (articles 1, 2 et 3 paragraphe compétitions pages 5 et 6) ».

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1

. Poule unique (14 clubs)

CERCY 1
CHAULGNES 1
CORBIGNY 1
COULANGES 1
FC NEVERS 2
FOURCHAMBAULT 1
MARZY 1
NEVERS BANLAY 1
POUGUES 1
PREMERY 1
SAINT-PERE 1
SNID 3
SUD-LOIRE-ALLIER 1
VAUZELLES 2

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

. Poule A (11 clubs)

CLAMECY 2
CORBIGNY 2
COSNE 3
FOURCHAMBAULT 2
GARCHIZY 2
GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1
LA CHARITE 3
NEVERS-BANLAY 2
NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2
SAINT-PIERRE 1
VAUZELLES 3

. Poule B (12 clubs)

CHARRIN 1
CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1
DRUY-BEARD 1
ETOILE-SUD-NIVERNAISE 2

LA MACHINE 2
LUTHENAY 1
LUZY-MILLAY 1
MOULINS-ENGILBERT 1
SAINT-BENIN 2
SAINT-ELOI 1
SAUVIGNY 1
SUD LOIRE ALLIER 2

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

. Poule A (12 clubs)

ALLIGNY-SAINT- AMAND 1
CHANTENAY 1
CHAULGNES 2
CLAMECY 3
COSNOIS FC 1
COULANGES 2
FOURCHAMBAULT 3
MARZY 2
POUILLY 1
POUGUES 2
SAINT-PIERRE 2
VARZY 1

. Poule B (12 clubs)

CERCY 2
CHATILLON 1
CIE IMPHY 1
CORANCY 1
CORBIGNY 3
ENTENTE MOUX-BRASSY 1
ETOILE-SUD-NIVERNAISE 3
LORMES 1
MONTIGNY 1
MOULINS-ENGILBERT 2
SAINT-REVERIEN 1
SAINT-SEINE 1

2 – ENGAGEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental 4 est fixée au 25 août 2021 (uniquement Footclubs).

Cependant, afin d'établir au mieux le calendrier dont la première journée est fixée le 19 septembre 2021, **la commission demande aux clubs de bien vouloir s'engager le plus tôt possible.**

3 – DEMANDE AUTORISATION DE TOURNOI

Des clubs de COULANGES le 13 juin, CHARRIN le 27 juin, CHAULGNES le 27 juin, CIE IMPHY le 04 juillet et ESN 58 les 14 et 15 août.

La commission prend note de ces demandes.

COMPETITIONS FEMININES

4 – CRITERIUM A 8 FEMININ

La commission informe les clubs que la date des engagements pour le Criterium Départemental est fixée au mercredi 1^{er} septembre 2021 (uniquement Footclubs).

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 25 AOUT 2021 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.